



Co-construire
le service
public
territorial

Aide au

Recrutement

Recruter un nouvel agent est un acte-clé du management

Pour qui?

Tous les employeurs publics

Communes, communautés de communes, ou établissements publics peuvent solliciter ce service.

Pour- quoi?

Quelle que soit la taille de votre collectivité, le recrutement d'un nouvel agent est un enjeu stratégique pour toute organisation. Il s'agit de trouver la meilleure adéquation possible entre une personne et un poste dans le respect des obligations réglementaires.

Nos experts en recrutement vous aident et vous accompagnent sur une partie ou sur la totalité du processus de recrutement de votre futur agent. Nous nous adaptons à votre besoin avec une prestation à la carte et intervenons à vos côtés.

Com- ment?

- Adhésion au service par délibération de la collectivité
- Signature d'une convention
- Concertation sur le contenu du besoin et proposition de calendrier d'actions

Vous aider à faire le meilleur choix

Un recrutement de qualité et sécurisé : connaissances des métiers des collectivités, sourcing, sécurité juridique et outils éprouvés d'évaluation des candidats

Dans le détail

- *Pack complet : 680 €*

ÉTAPE 1 : ANALYSER ET FORMALISER LES BESOINS

- Assistance dans l'analyse du poste
- Etude de poste
- Aide à la rédaction du profil de poste, diffusion de l'offre via un réseau de supports exclusifs et accompagnement dans la démarche de déclaration du poste

ÉTAPE 2 : ETUDIER ET SELECTIONNER LES CANDIDATURES

- Réception et analyse des candidatures
- Présentation synthétique des profils retenus
- Participation aux entretiens (gestion des convocations)

ÉTAPE 3 : CONSEILLER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Réponse aux candidats
- Conseils dans les formalités administratives et aide à l'intégration de l'agent retenu

Pré-sélection

Sélection

Suivi

La décision finale de recrutement appartient à l'autorité territoriale

Chargée de l'emploi

Christine Lagache

✉ c.lagache@cdg48.fr

☎ 04 66 65 30 03

Conseiller mobilité

Etienne Saint Léger

✉ e.saint-leger@cdg48.fr

☎ 04 66 65 30 03